

Décision

Générale

colonial

Décision n° 320 du 17 Avril 1943.

n° 320

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

17 avril 1943

Numéro JO

n° 9 du 01/05/1943

Date du numéro

1 mai 1943

TEXTE INTÉGRAL

Le nommé ABDALLAH OTMAN KALIFA est en agé en qualité d'écrivain interprète auxiliaire au Service des Contributions pour compter du 8 Avril 1943 en remplacement d'ABDEL KADER SAID démissionnaire, et au salaire mensuel de 1.000 frs.